

Als u deze e-mail in tekstformaat ontvangt, zonder afbeeldingen, [klik hier!](#)

COMMUNIQUE DE PRESSE - EMBARGO MERCREDI 20/04/2016 A 20H30



Le 20 avril 2016



Linklaters est meilleur cabinet d'avocats, Biocartis le meilleur service juridique

La proclamation des Trends Legal Awards s'est déroulée ce mercredi soir, lors d'une soirée de gala exceptionnelle dans The Event Lounge à Bruxelles en présence de plus de 300 personnalités du monde juridique et des avocats.

La remise de cette 11^{ème} édition des Trends Legal Awards est une initiative de Roularta Media Group, les rédactions de Trends et Trends-Tendances en partenariat avec l'Institut des juristes d'entreprise. Un événement reconnu et incontournable auprès des cabinets d'avocats et juristes d'entreprise. La remise des prix est précédée par un appel à candidature et un jury 100 % indépendant assurent une grande crédibilité.

Les lauréats des Trends Legal Awards 2016 sont :

Prix principaux :

- Meilleur cabinet d'avocats : **Linklaters**
- Meilleur service juridique : **Biocartis**

Prix spécialisés :

- Meilleur cabinet en droit d'entreprise : **Linklaters**
- Meilleur cabinet en fiscalité : **Loyens & Loeff**
- Meilleur cabinet en banque & financement : **NautaDutilh**
- Meilleur cabinet en concurrence & antitrust : **Freshfields Bruckhaus Deringer**
- Meilleur cabinet en droit social : **Loyens & Loeff**
- Meilleur cabinet en immobilier & construction : **NautaDutilh**
- Meilleur cabinet en IP, IT & TMT : **Olswang**
- Meilleur cabinet en litige & arbitrage : **White & Case**

Vous retrouverez toutes les informations et les motivations des jurys sur www.trendslegal.be.
Vous retrouverez le portrait des lauréats dans Trends-Tendances du 21 avril ou sur

www.tendances.be.

CONTACT

Amid Faljaoui

Directeur des magazines francophones
Roularta Media Group

Tél +32 2 702 47 95

E-mail amid.faljaoui@roularta.be

Jos Grobben

Directeur magazines Roularta Media Group

Tél +32 2 702 46 75

E-mail jos.grobben@roularta.be

Roularta Media Group Suivez-nous sur

